

*free*



## Documentation

---

FREEBOX TEAM

Rev. 1.1

© Free 2007

---

# Table des matières

<b>1</b>	<b>Introduction</b>	<b>3</b>
1.1	Présentation . . . . .	3
1.2	Interface principale . . . . .	4
1.3	Avertissement aux diffuseurs . . . . .	5
<b>2</b>	<b>Diffusion</b>	<b>6</b>
2.1	Types de diffusion . . . . .	6
<b>3</b>	<b>Partage de vidéos</b>	<b>9</b>
3.1	Vidéos publiques . . . . .	9
3.2	Vidéos privées . . . . .	9
<b>4</b>	<b>Procédures guidées</b>	<b>11</b>
4.1	Diffusion d'une vidéo . . . . .	11
4.2	Création d'un groupe de partage . . . . .	23
4.3	Partage d'une vidéo . . . . .	30
<b>5</b>	<b>Interfaces pour les spectateurs</b>	<b>33</b>

# INTRODUCTION

## 1.1 Présentation

Le service TV PERSO de Free permet à ses abonnés dégroupés de diffuser de façon simple des contenus vidéos à ses proches.

Pour l'instant, le seul moyen de mettre à disposition des vidéos est de passer par les entrées analogiques de la Freebox HD :



Cette documentation présente les possibilités de ce service et propose des guides pas à pas pour diffuser ses vidéos.

## 1.2 Interface principale



**Vidéo Live** : catalogue des flux *Live* en cours

**Vidéo Club** : catalogue des vidéos différées

**Top 15** : les 15 vidéos préférées des Freenautes

**Diffuser** : interface de création de contenu<sup>1</sup> (cf. page 11)

**Favoris** : les vidéos préférées du Freenaute

**Mes Vidéos** : liste des vidéos déposées par le Freenaute

**Boîte de réception** : vidéos conseillées par ses proches

**Paramètres** : définition du pseudonyme et des groupes de contact

<sup>1</sup>Rubrique disponible uniquement pour les Freebox v5

## 1.3 Avertissement aux diffuseurs

Vous êtes responsable des Données que vous mettez à disposition à travers les réseaux de communications électroniques dont ce service expérimental TV Perso. Vous êtes pleinement soumis au respect de la législation en vigueur et des conditions générales de vente que vous avez acceptées.

En cas de violation de vos obligations légales ou contractuelles (mise à disposition de contenus manifestement illicites, piratage, contrefaçon...), Free procédera dès le signalement du caractère illicite de vos Données à leur retrait et, sur réquisition des autorités judiciaires ou administratives compétentes, à la transmission des éléments permettant votre identification en vue d'éventuelles poursuites civiles ou pénales. Par ailleurs, le fait de permettre la visualisation par un mineur de contenus à caractère violent ou pornographique peut être sanctionné pénalement en application de l'article 227-24 du Code Pénal.

# DIFFUSION

## 2.1 Types de diffusion

Le service TV PERSO propose aux Freenautes plusieurs façons de mettre leurs contenus à disposition de leurs proches. Chacune de ces trois méthodes conditionne la qualité de la vidéo et la bande passante nécessaire à la diffusion du contenu (ainsi qu'à sa visualisation). Voici le détail des trois types de diffusion proposés :

### 2.1.1 Différé

En mode différé, la vidéo est encodée à un débit moyen de 3.5 Mbits par seconde (grosso-modo le même débit que les chaînes de télévision). Ce débit étant supérieur à la bande passante disponible en *upload* sur une connexion ADSL (environ 1 Mbits/s), le disque dur de la Freebox HD sera utilisé comme espace de stockage temporaire durant le temps nécessaire à l'envoi de la vidéo vers les serveurs de Free. Par contre, l'upload de la vidéo commence dès le début de l'enregistrement.

Pour éviter de saturer la connexion de l'utilisateur, le débit d'upload est par défaut limité à 50 % de la vitesse de synchronisation remontante de la Freebox. Ce pourcentage est modifiable par l'utilisateur dans la rubrique "Mes Vidéos", onglet "En cours d'envoi".

Tant que l'upload de la vidéo n'est pas terminé, celle-ci n'apparaît pas dans le catalogue et n'est donc pas consultable. Si la Freebox est éteinte ou redémarrée alors qu'un upload de vidéo différée est en cours, l'envoi reprendra automatiquement lors de la remise en ligne de la Freebox.

Lorsque l'envoi de la vidéo est terminé, celle-ci sera automatiquement mise à disposition des autres Freenautes et apparaîtra au sein du catalogue dans la rubrique "Vidéo Club" (cf page 34). Elle sera également présente dans la rubrique "Mes Vidéos" (onglet "Disponible") pour que son propriétaire puisse changer certains de ses paramètres ou la supprimer.

Tant que la vidéo reste disponible, les spectateurs peuvent la consulter quand ils le souhaitent, autant qu'ils le souhaitent.

### 2.1.2 *Live*

En mode *Live*, la vidéo est directement envoyée vers son public. Par conséquent, le débit d'encodage est moindre qu'en mode différé (avec une connexion ADSL du moins, cette limitation n'existera plus avec la fibre optique). L'encodage s'adapte dynamiquement à la vitesse d'upload de la Freebox et occupe entre 70 et 90 % de la bande passante disponible. Ceci assure un fonctionnement correct du téléphone branché sur la Freebox ADSL **mais peut engendrer des ralentissements d'Internet (baisse du débit et/ou augmentation de la latence) sur les équipements du réseau local de l'utilisateur.**

Durant une diffusion en *Live*, les Freenautes spectateurs peuvent quitter et reprendre quand ils le souhaitent la visualisation du flux, comme s'il s'agissait d'une chaîne de télévision. Les spectateurs disposant d'une Freebox HD peuvent même utiliser le *timeshifting* (mais pas le magnétoscope numérique) pendant la visualisation d'un *Live*.

Si pour une raison ou une autre la Freebox HD cesse d'émettre le flux pendant

plus de 60 secondes<sup>1</sup>, la diffusion de la vidéo sera considérée comme terminée. Ainsi, celle-ci ne sera plus affichée dans le catalogue des diffusion en cours (rubrique “Vidéo Live” de l’interface principale).

### **2.1.3 Live avec enregistrement**

Ce dernier mode permet de mélanger les deux précédents. Au niveau diffusion *Live*, rien ne change, mais la vidéo est enregistrée à distance en parallèle. Ainsi, une fois le *Live* terminé, la vidéo change de catégorie et passe alors de la rubrique “Video Live” à la rubrique “Vidéo Club” et devient consultable a tout moment.

---

<sup>1</sup>Délai indicatif qui sera éventuellement ajusté selon les besoins



## PARTAGE DE VIDÉOS

Lorsqu'un Freenaute diffuse une vidéo sur le service TV PERSO (que ce soit en *Live* ou *Différé*), il a le choix de la rendre publique ou privée.

### 3.1 Vidéos publiques

Si la vidéo est catégorisée avec une visibilité publique, elle sera disponible dans les catalogues globaux du service. De même, les spectateurs pourront y accéder directement en renseignant l'identifiant de la vidéo. Enfin, un spectateur pourra prévenir un de ses proches de l'existence de cette vidéo via la fonction de partage.

### 3.2 Vidéos privées

Si la vidéo est marquée comme privée dès sa création, elle n'apparaîtra jamais dans le catalogue. C'est au propriétaire d'autoriser explicitement la possibilité de visualiser la vidéo. Pour ce faire, deux méthodes sont mises à disposition :

### 3.2.1 Partage avec des groupes

Le Freenaute peut définir des groupes (amis, famille, etc..) afin de pouvoir partager facilement avec eux des contenus privés. Une fois un groupe défini et contenant des membres, donner l'autorisation à ce groupe de visualiser une vidéo se fait très simplement (cf. page 23 pour la démarche détaillée).

L'ajout de membres à un groupe se fait en renseignant soit le numéro de téléphone Freebox (en 09xxxxxxx) soit le pseudonyme si la personne en a choisi un sur le service TV PERSO.

### 3.2.2 Partage via un mot de passe

La méthode précédente a l'avantage de savoir qui exactement a la possibilité de visualiser une vidéo. Par contre, si on souhaite partager un de ses contenus avec une grande quantité de Freenautes, il devient rapidement contraignant de devoir saisir leurs pseudonymes (ou numéros de téléphone).

Ainsi, il est possible de protéger la vidéo avec un mot de passe (composé de quatre chiffres) et de communiquer le couple identifiant de la vidéo/mot de passe à ses proches. L'avantage est la simplicité, l'inconvénient est qu'une personne connaissant le mot de passe peut le partager avec d'autres personnes.

# PROCÉDURES GUIDÉES

## 4.1 Diffusion d'une vidéo

### 4.1.1 Prérequis

Pour pouvoir diffuser des contenus sur le service TV PERSO, il faut avant tout vérifier deux choses :

- Le disque dur de la Freebox HD doit être activé. Si ce n'est pas le cas, l'activation sera proposée à l'utilisateur.
- L'encodeur intégré à la Freebox HD doit être détecté et fonctionnel. Il est possible de vérifier son état dans l'univers de Configuration. Une ligne "Encodeur : OK" au bas de la rubrique "Diagnostics" indique que tout va bien. Les deux autres indications possibles sont "Non détecté" et "Défectueux". Une image montrant l'univers de configuration et le statut de l'encodeur se trouve à la page suivante.



## 4.1.2 Procédure pour diffuser une vidéo



Sur l'interface, sélectionner la rubrique **Diffuser**.



C'est sur cette page qu'il faut choisir le type de diffusion souhaité (cf. page 6). Le temps indiqué par rapport au quota restant est indicatif car il ne tient pas compte du débit en *upload* de la Freebox.

Il faut également brancher la source analogique sur les entrées de la Freebox HD. Les prises rouge et blanche sont utilisées pour le son, les deux autres (*Composite* et *S-Video*) servant pour l'image. Une fois la source correctement branchée, il faut sélectionner l'entrée à utiliser pour l'image.

La source doit émettre un signal avant de valider cette étape. Si aucun signal n'est détecté par l'encodeur, un message d'erreur s'affichera à la place de la fenêtre suivante.



Le signal vidéo détecté sur les entrées analogiques s'affiche à l'écran. A ce moment, la diffusion (qu'il s'agisse de *Live* ou de différé) n'a pas commencé.

L'utilisateur doit d'abord choisir le titre, une éventuelle description et la catégorie de la vidéo. Si aucun titre n'est saisi, la vidéo s'appellera "Sans titre". Si aucune catégorie n'est sélectionnée, "Divers" sera choisie.

Avec une visibilité publique, la vidéo sera mise à disposition de tous les Free-nauts dans le catalogue général (dès le début dans le cas d'un *Live*, ou à la fin de l'upload pour une diffusion différée). Si une visibilité privée est sélectionnée, le diffuseur devra choisir les moyens de partage de sa vidéo (voir page 9).



Une fois les informations de la vidéo saisies, la Freebox attend que l'utilisateur appuie sur la touche "Enregistrement" pour commencer la diffusion. Ceci est utile pour éventuellement pouvoir terminer les réglages de la source.

Dès l'appui sur la touche "Enregistrement", la diffusion débute.





Pendant toute la durée de la diffusion, ces bandeaux seront affichés. Quand l'utilisateur souhaite arrêter son enregistrement, il doit appuyer sur la touche "Stop" de sa télécommande.

L'identifiant en haut à gauche de l'image servira dans un cas précis de partage de contenus marqués comme privés lors de l'étape précédente (voir page 10).



Après avoir appuyé sur la touche “Stop”, l'utilisateur voit s'afficher ce message. Bien que les entrées analogiques soient encore actives, la diffusion est terminée. Un appui sur le bouton “Continuer” coupera l'encodeur et la page d'accueil du service TV PERSO sera présentée.



Comme expliqué ci-avant (cf. page 7), le cas d'une diffusion différée, la vidéo n'est pas disponible tant qu'elle n'a pas été envoyée en intégralité vers les serveurs de Free.

Cependant, le propriétaire de la vidéo peut vérifier le statut de la vidéo (upload en cours ou pas) ainsi qu'éditer ses informations (titre, description, catégorie, visibilité public/privé).

Pour ce faire, il faut se rendre dans la rubrique "Mes Vidéos" sur la page d'accueil du service.



Tant que la vidéo n'est pas totalement uploadée, celle-ci se trouve sous l'onglet "En cours". C'est également sur cette page que l'utilisateur peut régler le pourcentage de bande passante à utiliser pour uploader la vidéo.



Dès la fin de l'upload, la vidéo passe de l'onglet "En cours" à l'onglet "Disponibile". On peut y voir la capture qui sert d'illustration de la vidéo ainsi que sa durée.

De même, il est possible sur cette page de prendre connaissance de la popularité de ses vidéos (nombre de visionnages et note moyenne donnée par les Free-nauts).

Après avoir sélectionné une vidéo, un appui sur la touche "OK" de la télécommande mène vers sa page de détail.



Cette page rassemble les principales informations à propos d'une vidéo :

- Titre
- Description
- Capture de la vidéo (image prise au milieu de la vidéo)
- Pseudonyme de l'auteur
- Date d'envoi
- Durée
- Nombre de visionnages
- Note (de 1 à 5 étoiles)

## 4.2 Création d'un groupe de partage



Sur la page principale du service TV PERSO, choisir la rubrique "Paramètres".



En haut de la fenêtre, sélectionner l'onglet "Partage".





La liste des groupes déjà existant s'affichera alors. Pour en créer un nouveau, il suffit de remplir le nom du nouveau groupe et valider par un appui sur la touche "Ajouter".



Dès le groupe créé, l'utilisateur se voit proposé l'ajout de membres dans le nouveau groupe. Cela peut se faire par saisie du pseudonyme de la personne (uniquement si celle-ci en a déjà défini un) ou de son numéro de téléphone Freebox.

Voici par exemple l'ajout de "Bob" : il suffit de taper le pseudonyme et d'appuyer sur "Ajouter". Si le pseudonyme donné est inexistant, un message d'erreur sera affiché.



Ajouter un membre par saisie de son numéro de téléphone se fait de la même façon.



Si une personne a choisi un pseudonyme, il est néanmoins possible de l'ajouter à un groupe via le numéro de téléphone.



## 4.3 Partage d'une vidéo



Sur la page principale, aller sur la rubrique "Mes Vidéos".

Puis, sélectionner la vidéo que l'on souhaite partager et appuyer sur la touche bleue de la télécommande (action "Partage").



Sur cette page, sont affichés tous les groupes définis par l'utilisateur. Il suffit alors de sélectionner quels groupes auront l'autorisation d'accéder à la vidéo et de valider.

Automatiquement, les membres des groupes choisis recevront une notification de partage de la vidéo protégée dans la rubrique "Boîte de réception".

Si on souhaite également partager la vidéo via diffusion de son identifiant et d'un mot de passe (cf page 10), il faut sélectionner le champ "Protéger la vidéo avec un mot de passe".



Il suffit alors de choisir un mot de passe à quatre chiffres et de valider. Il faudra donner à ses contacts l'identifiant de la vidéo ainsi que le mot de passe.







# INTERFACES POUR LES SPECTATEURS

Voici les principales fenêtres qu'un Freenaute spectateur rencontrera au sein du service TV PERSO :



Ceci est un exemple d'une page du catalogue des vidéos. Il est possible d'affiner l'affichage par sélection d'une rubrique sur la barre de gauche.

-  : Ouvre la page de détails de la vidéo sélectionnée (voir page suivante)
-  : Retourne vers l'interface générale
-  : Affiche la "page" précédente du catalogue
-  : Affiche la "page" suivante du catalogue (12 autres vidéos)



Cette page de détail rassemble les principales informations à propos d'une vidéo. Une énumération des champs est disponible à la page 22.

Le bouton "Ajouter aux favoris" permet de retrouver la vidéo facilement dans une page prévue à cet effet. L'interface de consultation et de gestions des favoris est décrite à la page suivante.

Le bouton "Partager une vidéo" permet d'envoyer un message à un groupe d'amis (cf. page 23) pour leur conseiller de visionner cette vidéo.

Le bouton "Alerter" permet de prévenir les équipes de modération de Free d'un contenu illicite ou inconvenant.







Le Freenaute retrouvera ici les vidéos qu'il a choisi de marquer comme favorites afin de pouvoir y accéder plus rapidement. Le nombre de favoris possibles n'est pas limité, mais la touche verte de la télécommande permet de supprimer une vidéo de ses Favoris.

Un appui sur la touche "OK" de la télécommande permet d'accéder à la page de détail de la vidéo.



Un peu comme la page des Favoris, cette interface permet de gérer les vidéos déposés par le Freenaute.

-  : Retourne vers l'interface générale
-  : Supprime la vidéo du catalogue. Attention, après confirmation, la suppression est immédiate et définitive.
-  : Edition des détails de la vidéo (titre, description, catégorie, etc...)
-  : Options de partage de la vidéo. Voir page 9